

LE STATUT CATÉGORIEL DES PRÉPOSITIONS SIMPLES EN AMAZIGHE

Nasser BAHA

Sciences du langage, sciences du discours et sciences de communication
Université Mohamed V de Rabat, Maroc
nasser.baha7@gmail.com

Résumé : Malgré une abondante littérature des études sur la grammaire de la langue amazighe, il n'y a aucun consensus sur le statut catégoriel des prépositions. Dans cet article, nous avons établi une stratégie identificatoire des différents critères des prépositions simples en amazighe. Après avoir analysé leurs propriétés lexicales et fonctionnelles, dans une analyse morphosyntaxique et sémantique, nous avons tenté de déterminer leur statut catégoriel, en se basant sur un paradigme des prépositions simples. Nous inscrivons cette étude dans le cadre théorique de la grammaire générative, en particulier, la théorie du Gouvernement et du Liage Chomsky (1981, 1982, 1986). Alors, nous avons démontré que les prépositions simples, en amazighe, appartiennent à une classe semi-lexicale. Elles ne sont pas une catégorie homogène mais elles possèdent des traits, à la fois, lexicaux et fonctionnels.

Mots-clés : préposition, morphosyntaxe, lexicale, fonctionnelle, amazighe.

THE CATEGORICAL STATUS OF AMAZIGHE SIMPLE PREPOSITIONS

Abstract: Abstract: Despite the fairly large number of studies conducted, and thus of literatures amassed, on the grammar of the Amazigh language, little can be found on the categorical status of prepositions. In this article, emphasis has been placed on the simple prepositions in Amazigh, through a strategic identification of different criteria this particular class of word holds. Following the phase where the properties of prepositions at their lexical and functional levels were analysed, with a morphosyntactic and semantic approach, an attempt has been made at determining their categorical status, based on a paradigm of simple prepositions. The element subject of study in this paper is deliberately and theoretically approached from a framework view of generative grammar, in particular the so-called theory of Government and Chomsky Tying (1981, 1982, 1986). To that end, we have come to conclude that simple prepositions, in Amazigh, are part of a semi-lexical class, and demonstrate that they are not categorically homogeneous but rather having features, both lexical and functional.

Keywords: morphosyntax, preposition, lexical, functional, amazighe.

Introduction

La détermination du statut catégoriel des prépositions en amazighe demeure problématique. Pas seulement pour la langue amazighe, mais aussi pour plusieurs langues naturelles à savoir, le français, l'anglais, l'allemand, etc. ainsi pour un grand nombre des linguistes, notamment Van Riemsdijk (1990) pour le statut hybride des prépositions en allemand, quant à Jackendoff (1977), dans son étude, dans le cadre de la théorie X-Barre, il considère la préposition (P) comme une classe lexicale. Alors, nous avons jugé nécessaire d'établir une stratégie identificatoire des différents critères des prépositions simples¹ en amazighe. Notre objectif, dans cet article, est de traiter les propriétés lexicales et fonctionnelles dans une analyse morphosyntaxiques et sémantiques de ces prépositions afin de déterminer leur statut catégoriel, en se basant sur un paradigme des prépositions simples largement attestées dans le parler Ait Izdeg² au centre et au sud-est du Maroc. Nous nous demandons si ces prépositions dites simples sont des fonctionnelles à l'instar des déterminants et des compléments ? ou bien des lexicales comme les noms et les verbes ? Nous allons défendre l'hypothèse que les prépositions simples en amazighe constituent une classe semi-lexicale. Nous inscrivons cette étude dans le cadre de la grammaire générative notamment la théorie du Gouvernement et du Liage GG Chomsky (1981, 1982, 1986). Suite à Chomsky (1981, p.48,252), nous analyserons la catégorie Préposition comme des ensembles des traits binaires N et V ; Les catégories ayant le trait [+ N] sont dites « nominales », tandis que celles qui ont le trait [+ V] sont dites « prédicatives ». Quant aux traits fonctionnels, nous ferons appel à l'analyse de Abney (1987), d'où le trait [+F]), désigne une catégorie fonctionnelle à savoir les déterminants (D), l'inflexion (I), complémentateur (C), etc. en outre nous analyserons leur comportement syntaxique dans le cadre d'un syntagme prépositionnel.

1. Problème de définition de la préposition en amazighe

La préposition est une partie du discours qui relève de la catégorie générale des mots de relation. Elle sert à relier les mots (ou groupes de mots) pour les intégrer dans des constructions plus larges. Pour la langue amazighe, certains auteurs ont essayé d'étudier les propriétés morphosyntaxiques des prépositions en amazighe, en tentant de déterminer les traits définitoires qui permettent de distinguer la préposition des autres catégories de la langue amazighe, à savoir, Guerssel, M. (1987), Boukhris F. (2004, 2013).

¹ Nous limitons notre analyse aux prépositions dites simples et nous excluons les locutions prépositionnelles.

² Le parler Ait Izdeg, désigne la variante de la langue amazighe en usage au Maroc central, précisément le sud-est du Maroc, et les versants sud du Haut-Atlas oriental. La tribu des Ait Izdeg fait partie de la confédération des Ait Yaf Lman qui comporte aussi la tribu des Ait Hdiddou, la tribu des Ait Merghad et la tribu des Ait Yahya, les Ait Izdeg sont originaires du Haut Todgha où ils vivaient en nomades avant le XIIIe siècle. Leur principal centre urbain est la ville de Midelt. (Sur la tribu Ait Izdeg voir Hart D. M.

2. Paradigme des prépositions simples

En nous basant sur des travaux des prédécesseurs (Chaker (1983), F. Bentolila (1981), (M. Guerssel (1987), J. Ouhalla (1988), EL Moujahid (1997), F. Boukhris (2013), M. Kossmann (2000)) et sur une recherche sur le terrain, nous avons dégagé le paradigme suivant :

(1)³

- *i* : qui exprime un rapport d'attribution ;
- *vur, vr, va(r), s* : qui exprime un rapport de direction et d'orientation ;
- *s* : qui exprime un rapport de direction et d'orientation ;
- *s* : qui exprime un rapport d'instrument/moyen et de la cause ;
- *g, dg, di, i, v, p* : qui exprime la localisation spatiale et temporelle ;
- *sg, si, zg, zzi, zv* : qui exprime un rapport de provenance et l'origine spatio-temporelle ;
- *vif/xf, xaf, x, f* : qui exprime un rapport spatial et de dominance ;
- *gr/ingr, jar* : qui exprime un rapport de distance ou l'écart entre deux points dans le temps et dans l'espace ;
- *d, ag, agd, ak, akd* : qui exprime un rapport d'accompagnement.

Après une analyse morphosyntaxique des prépositions attestées dans le parler objet d'étude, nous n'avons gardé que celles en (1) comme des « vrais prépositions »⁴.

3. Quelques aspects morphologiques de la préposition simple en amazighe

Les prépositions peuvent être analysées du point de vue morphologique comme des mots indépendants. Dans cette perspective, nous pourrions distinguer, trois types de prépositions, à savoir : (i) des prépositions simples, (ii) des prépositions complexes et (iii) des locutions prépositionnelles. Les prépositions simples se constituent en un mot simple (voir le paradigme des prépositions dites simples ci-dessus en (1)). La langue amazighe donne lieu à un second type de coordinations lorsqu'elles sont conjuguées, i.e. préposition simple + inflexion, ces prépositions deviennent complexes⁵. Le troisième aspect morphologique des prépositions en amazighe se constituent soit d'une suite de deux prépositions simples soit d'une préposition suivie d'un locatif.

³ Pour transcrire les exemples objet de l'analyse dans cet article, nous avons utilisé le caractère Tifinaghe Latin qui est largement utilisée dans les études amazighes. Afin de faciliter la lecture, nous citons ci-dessous les principaux caractères et leurs correspondants en API : $v = \gamma / p = \hbar / x = x / c = f / \ddot{A} = d^s / o = \zeta / \ddot{I} = t^s / \ddot{A} = s^s$.

⁴ La quasi-totalité des auteurs qui ont étudié la préposition en amazighe ont dégagé moins de dix prépositions, sans inclusion de leurs variantes. Cependant, d'autres auteurs incluent des adverbes de lieux dans cette catégorie à savoir, Chaker (1983), F. Bentolila (1981). Quant à M. Guerssel (1987) il ne considère que *ar* et *bla* comme de vraies prépositions en amazighe.

⁵ Voir le paradigme du processus de conjugaison de la préposition *vur* « chez » en (4).

3.1. Les propriétés morphologiques

Généralement, et à notre connaissance, il n'y a aucun consensus dans les différentes grammaires, si les prépositions rentrent dans le paradigme des catégories lexicales N, V et A ou si elles appartiennent à une catégorie fonctionnelle, à savoir, D (Déterminant), C (Complimenteur) ou I (Inflexion). Dans la théorie X-barre des années 70 et des années 80, on a généralement assumé que la catégorie préposition P ne diffère pas des autres catégories lexicales comme N, V ou A, (voir entre autres Jakendoff (1977)). Cependant, les développements du concept des catégories fonctionnelles vers la fin des années 80 ont engendré des doutes sur le statut grammatical de la préposition. Abney (1987, p.63) et Grimshaw (2005), proposent que P soit un élément fonctionnel du système nominal, jouant le même rôle que C dans le système verbal. Les catégories lexicales sont des unités qui ont un sens « plein », elles font partie du lexique de la langue formée des catégories N, V, Adj., et Adv. Les catégories fonctionnelles ont été appelées « secondaires » ou « non prédicatives », ce sont des unités qui n'ont pas de sens lexical, mais seulement un sens grammatical et elles font partie de la grammaire de la langue. Selon Abney (1987), les catégories fonctionnelles se caractérisent par les propriétés suivantes : elles n'ont pas de contenu descriptif, elles appartiennent à une classe relativement fermée, elles sont souvent dépendantes phonologiquement et morphologiquement, elles marquent des traits grammaticaux ou relationnels, elles sont détachables de leurs compléments et elles ne prennent qu'un seul complément qui est obligatoire. Abney (1987, pp.62-63) propose deux traits grammaticaux pour déterminer les catégories fonctionnelles d'une langue donnée, ils s'agissent des traits fonctionnels [+/- F], à savoir :

D [+ N, - V, + F], I, C [- N, + V, + F] et Deg [+ N, + V, + F]

A présent, considérons les deux exemples suivants en (2).

(2a)

tdda *tmvaĔt*
partir+acc.3.s.f femme+f.s+EA
« la femme est parti »

(7b)

igjm *vr taddart*
entrer+ acc.3.s.m à maison+s.m
« il est entré à la maison »

La phrase verbale dans l'exemple en (2a), se constitue d'un verbe *tdda* « parti » qui s'accorde en genre, en nombre et en état avec son complément *tamvaĔt* « femme » qui est un nom féminin, singulier et porte la marque de l'état d'annexion comme marque d'accord avec le prédicat verbal. Dans l'exemple en

(7b) est un le verbe *igjm* « entré » à comme complément un syntagme prépositionnel, dont la préposition *vr* « à » ne porte pas de marque d'état d'annexion, en outre elle ne subit aucun processus de morphologie flexionnelle, ainsi qu'elle exige un complément, en l'occurrence le nominal *taddart*. Selon les traits fonctionnels proposées par Abney (1987, p.15), nous pouvons supposer que les prépositions simples en amazighe sont identifiées comme [+F] du fait qu'elles appartiennent à une classe relativement fermée, morphologiquement, les prépositions ne donnent lieu à aucun processus de la morphologie dérivationnelle. De même, elles ne servent pas de base pour la formation d'autres catégories. Cependant, ces prépositions ont également un trait [+N] du fait qu'elles subissent un processus de morphologie flexionnelle (la conjugaison) ; elles peuvent prendre des formes étoffées lorsque leur complément est un pronom personnel affixe. La majorité de ces prépositions amazighes sont d'origine nominal comme le suppose Chaker (1983 :280). Généralement, elles sont fléchies pour le nombre (singulier/pluriel) et le genre (masculin/féminin)⁶, comme l'illustre l'exemple suivant de la préposition *vur* « chez ».

(3)

- *vuri* : à la 1ère personne du singulier ;
- *vurc, vurm* : respectivement, à la 2ème personne du singulier féminin et à la 2ème personne du singulier masculin ;
- *vurs* : à la 3ème personne du singulier ;
- *vurrx* : à la 1ère personne du pluriel
- *vurrun, vurrknt* : respectivement, à la 2ème personne du pluriel masculin, et la 2ème personne du féminin ;
- *vursn, vursnt* : respectivement, à la 3ème personne du pluriel masculin et la 3ème personne du pluriel féminin.

Devant un complément nominal la préposition ne change pas de forme. Lorsque son complément est un nominal qui connaît l'opposition de l'état (état libre (EL) / état d'annexion (EA), ce dernier affiche la marque de l'EA ; une forme particulière du nom qui marque sa dépendance par rapport à un autre nominal :

(4)

Préposition + Nom (EA) : *s wakal* « avec (de la) terre »

Plusieurs prépositions présentent des formes étoffées, pas seulement lorsqu'elles se combinent avec des pronoms clitiques, mais aussi comme des variantes régionales, comme le représente les exemples suivants en⁷ :

(5)

vr : *vir / vur / dar* « chez »
vif : *x / f / xf / qif / xaf* « sur »
gy : *di / dgg / v* « dans »

⁶ Pour une explication bien détaillée sur la conjugaison des prépositions, voir Boukhris (2013).

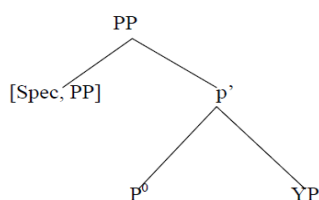
⁷ Voir Boukhris (2013) et Kossmann (2000 : 97)

<i>d</i> : <i>akd</i>	« et / avec »
<i>sg</i> ⁸ : <i>zzig / sgdiks</i>	« depuis / d'où »

4. Les propriétés syntaxiques

A l'instar des autres catégories en amazighe, qu'elles soient lexicales ou fonctionnelles⁹, la préposition est une catégorie dotée d'une projection maximale, qui se constitue d'une tête, d'un spécifieur et d'un complément, selon la structure suivante :

(6)



Tout comme les catégories lexicales, les prépositions peuvent sélectionner des constituants appartenant à des catégories syntaxiques variées. Autrement dit, elles peuvent être des têtes d'un syntagme prépositionnel PP, ainsi, elles peuvent se combiner avec des différents compléments, à savoir, des syntagmes nominaux, clitiques pronominaux, syntagmes prépositionnels, syntagmes adverbiaux, syntagmes adjectivaux¹⁰. Comme l'illustre les exemples suivants ci-dessous en (7).

(7a)

Un nom : *g uxam*
 Dans tente+EA
 « Dans la tente »

(7b)

Un pronom affixe : *vurs*
 Chez+3s.
 « Chez lui »

(7c)

Un pronom autonome : *s Ænni*
 Avec vous+m.
 « Grâce à vous »

⁸ Dans les parlers du sud-est du Maroc, la préposition *sg* a un comportement spécifique dans sa conjugaison. Elle se combine avec une deuxième préposition *dg*, et c'est la deuxième préposition qui reçoit le clitique prépositionnel. Exemple :

Sg : à la 1^{re} personne du pluriel - *sgdig-nx* « Depuis dans+nous »
 **sgix* « Depuis+nous »

⁹ Voir Grimshaw (2005), van Riemsdijk (1990, 1998), Koopman (1997), M. Tremblay (1999), entre autres. Pour plus de lectures sur la Préposition comme tête d'un syntagme prépositionnel PP.

¹⁰ Des noms de qualité selon la terminologie grammaticale de la langue amazighe.

(7d)

La préposition tête d'une proposition relative :

axam sg yeffev

Maison d'où sorti

« La maison d'où il est sorti »

K. Nait Zerrad (2009)

(7e)

Un adverbe : *g nnig n oari*

dans sur de montagne

« Au sommet de la montagne »

Un adjectif : *ddan sg iälli*

(7f)

Partir+3pl.m.+acc depuis hier

« Ils sont partis depuis hier »

(7g)

Des morphèmes interrogatifs ou complémenteurs :

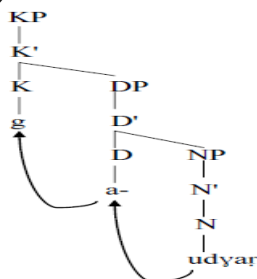
xf mi mona ?

Sur quoi alors

« sur quoi alors ? »

Historiquement, les prépositions en amazighe, selon Chaker (1983, p.280), sont toutes d'origine nominale. Ce fait se manifeste encore dans l'un de leurs traits combinatoires spécifiques, il s'agit de leur compatibilité avec les clitiques affixes (série « post-prépositionnels »). Guerssel (1987) défend cette proposition par le fait que, dans certaines langues, les prépositions assignent le cas, une fonction réservée seulement aux catégories nominales. Alors, Guerssel (*ibid.*) propose que les prépositions en amazighe soient des marqueurs de cas, lorsqu'elles sont attachées à des phrases nominales, elles forment ce qu'il appelait des catégories du cas, ou « syntagmes casuels » (Kase Phrases). Il affirme que les prépositions sont, en fait, des catégories nominales. L'exemple ci-dessous (8) représente la structure d'un « syntagme casuel » (Kase Phrases) chez Guerssel (1987), avec quelques modifications.

(8)



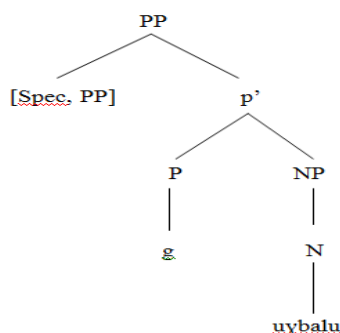
Dans la structure ci-dessus, la voyelle initiale [a] est considérée comme un déterminant, selon Guerssel (1987), en effectuant une relation de thêta-marquage entre D et NP, d'une part, et entre P et DP, d'autre part. Le nom qui suit une préposition apparaît à l'état d'annexion. Ce postulat est central dans l'analyse de

Guerssel (1987, 1992). Dans ce cadre il propose que : (i) un nom à l'état libre possède un marqueur de cas tandis qu'un nom à l'état d'annexion n'en possède pas, (ii) les prépositions sont elles-mêmes des marqueurs de cas. Il est important de signaler que si nous sommes d'accord avec la théorie de Guerssel dans sa totalité (concernant la notion du cas), nous l'adoptons dans cet article. Cependant, nous supposons que le marquage d'état est différent du marquage casuel, ce dernier est abstrait en amazighe, de même le statut du déterminant reste toujours indéfini dans les études linguistiques amazighes. Syntactiquement, la préposition amazighe ressemble à la catégorie Verbe, par son comportement de sous-catégorisation et de sélection des compléments pronominaux (voir les exemples en (3) et (5)) et nominaux, comme le montrent la structure suivante en (9a) et sa représentation syntaxique en (9b) où, la préposition *g* « dans » sélectionne, d'une part, le nominal *avbalu* « source » comme complément, et d'autre part, le verbe *sw* « boire » sélectionne le nominal *tafunast* « la vache » comme complément :

(9a)

tswa *tafunast g* *uvbalu*
boire+3f.s.+ acc. vache dans source
« La vache a bu du l'eau provenant de la source »

(9b)



Il y a deux propriétés importantes des prépositions qui manifestent une analogie avec la catégorie nominale. L'une est le fait que dans certaines langues (par exemple l'arabe et le russe) les prépositions assignent le génitif, que nous supposons une propriété des catégories nominales. L'autre propriété se manifeste dans le fait que les syntagmes prépositionnels fonctionnent comme des arguments du verbe, une fonction qui peut être effectuée seulement par les catégories nominales. Outre les propriétés morphologiques et syntaxiques, une analyse des propriétés sémantiques des prépositions est indispensable dans cette perspective.

5. Les valeurs sémantiques des prépositions

Les valeurs sémantiques des prépositions citées dans le paradigme (1) sont très nombreuses, et la plupart d'entre elles cumulent de nombreuses significations à savoir, spatiales (10a), temporelles (10b), instrumentales (10c) ou directionnelles (10d), etc. comme l'illustre les structures ci-dessous en (9).

(10a)

iqqima g udvaë ns
 Demeurer+3.m.s.+acc. dans place sa
 « Il est demeuré à sa place »

(10b)

ur ittci ca sg wassnaïï
 Neg. manger3m.s.+acc. Quelque chose depuis hier
 « il n'a rien mangé depuis hier »

(10c)

tbby afus ns s wuzzal
 couper+3f.s.+acc. main sa avec fer
 « Elle s'est coupée la main avec du fer »

(10d)

ddan imksawn s oari
 aller+3m.pl.+acc. les bergers à montagne
 « les bergers sont allés à la montagne »

À présent, nous voudrions fournir un autre élément, de nature lexicale, complétant les constats ici proposés. Les prépositions simples peuvent également assigner un rôle thématique relevant de leur θ -grille lequel est déchargé sur les compléments prépositionnels. Dans (10a) la préposition *g* « dans » assigne le rôle thématique de lieu à son complément *advar* « place », la préposition *s* « au moyen de » dans (10c) assigne le rôle instrument. Dans (10d) la préposition *s* « à » assigne le rôle de destination. En effet, d'une part, cette propriété distingue les prépositions des autres catégories fonctionnelles (telles que les déterminants, la flexion, les complémenteurs, etc.), qui n'assignent pas de rôle thématique à leurs arguments. D'autre part, elle les rapproche des catégories lexicales, notamment du verbe.

6. La préposition orpheline

En amazighe, comme en d'autres langues, il est communément admis que la préposition a un complément dont elle détermine la catégorie syntaxique et que ce complément est unique et obligatoire. La préposition orpheline en amazighe n'existe plus, c'est-à-dire elle n'apparaît plus à la fin d'une phrase sans régime (qu'il soit nominal ou pronominal). Généralement, cette possibilité

d'emploi absolu s'applique aux adverbes (ou syntagmes adverbiaux) spatiaux et/ou temporels, mais pas aux prépositions simples, il s'agit d'un des traits distinctifs entre ces deux catégories, comme le montre les exemples suivants :

(11a)

Ur tswi tavaï g uvbalu

Neg. boire+3f.s.+acc. chèvre dans source+EA

« la chèvre ne s'est pas abreuvée dans la source »

*(11b)

Ur tswi tavaï g

Neg. boire+3f.s.+acc. chèvre dans

« *la chèvre ne s'est pas abreuvée dans »

(11c)

Ur ta tswi tavaï altu

Neg. boire+3f.s.+imprf. encore

« La chèvre ne s'est pas encore abreuvée »

Nous constatons que la structure (11b) est agrammaticale, car la préposition *g* « dans » ne peut pas apparaître seule à la fin de la phrase, son complément est indispensable. En revanche l'adverbe *altu* « encore » est capable d'être à la fin d'une phrase sans complément. Dans la plupart des cas, le contexte fournit les informations nécessaires à l'interprétation du sens. Certains auteurs¹¹ distinguent généralement deux types : des prépositions pleines (*dat, nnig, am, vr* ...) et des prépositions vides (*n, f, s, d, i, ...*) (voir S. Bendjaballah, M. Haiden (2005)). Quant à nous, nous allons proposer une autre nature pour les prépositions, celle de semi-lexicale.

Conclusion

A l'instar des catégories lexicales, elles ont un contenu descriptif (spatial, temporel, instrumental ou directionnel ; les syntagmes prépositionnels fonctionnent comme des arguments du verbe ; elles assignent un rôle thématique relevant de leur θ -grille ; elles sont dotées d'une projection maximale dont elles constituent la tête d'un PP ; elles sélectionnent différents compléments (des nominaux, des clitiques pronominaux, des syntagmes prépositionnels, des syntagmes adverbiaux, syntagmes et des syntagmes adjectivaux), i.e. elles présentent une variation flexionnelle. En revanche, les prépositions en amazighe ont des propriétés fonctionnelles. Elles appartiennent à une classe fermée ; phonologiquement et / ou morphologiquement elles sont dépendantes ; elles se comportent comme des clitiques ou comme des affixes ; elles ont un complément obligatoire ; elles sont non détachables de leur complément ; « elles ont un sens lexical ». En effet, les différentes propriétés que nous avons dégagées,

¹¹ En nous basant sur une analyse sémantique et phonologique S. Bendjaballah, M. Haiden (2005) distinguait entre des prépositions faibles (*wight*) et d'autres plaines (*heavy*) dans le parler Chemini en kabylie.

précédemment, conduisent vers une analyse en termes de catégories hybrides. Plus précisément, nous admettons que les prépositions sont une classe « semi-lexicale » au sens de Corver & van Riemsdijk (2001) et Alexandru Mardale (2009).

Les éléments semi-lexicaux sont des mots qui ont une nature hybride dont la particularité est d'emprunter des propriétés des deux classes prototypiques, en l'occurrence la classe des éléments lexicaux (noms, verbes, adjectifs) et celles des éléments fonctionnels (déterminants, flexion, compléments, morphèmes de degré, conjonctions)

Mardale (2009, p.11)

Il est important de signaler, aussi, que la langue amazighe dispose d'une classe des locutions prépositionnelles qui manifestent des propriétés et des comportements morphosyntaxiques et sémantiques spécifiques. Ces questions restent ouvertes et elles exigent des études minutieuses.

Références bibliographiques

- Abney, S.-P. (1987). *The English Noun Phrase in its Sentential Aspect*, Cambridge, thèse de doctorat, Publication de l'Institut de Technologie du Massachusetts (MIT)
- Bentolila, F. (1981). *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère. Ait Seghrouchen d'Oum Jeniba (Maroc)*, Société d'Etudes Linguistiques et Anthropologiques de France, SELAF, Paris
- Bendjaballah, S. HAIDEN, M. (2005). *The Grammar of Prepositions in Berber (Taqbaylit)*, Lingbuzz 000261. [En ligne], consultable sur URL: <http://ling.auf.net>
- Boukhris, F. (2013). *Grammaire et Cliticisation en Amazighe. Approche Générative Minimaliste*, Publication de l'institut Royal de la Culture Amazighe. Rabat
- Boukhris, F. et al (2008). *La nouvelle grammaire de l'amazighe*, Publications de l'institut Royal de la Culture Amazighe (CAL). Rabat
- Chaker, S. (1983). *Un parler berbère d'Algérie (Kabylie) : Syntaxe*, Publications universitaires de Provence, Paris
- Chomsky, N. (1981). *Lectures on Government and Binding*. Dordrecht, Holland, Foris
- Chomsky, N. (1987). *La Nouvelle Syntaxe*. Traduction de Chomsky (1982). Présentation et PostScript de Rouveret, A. Seuil, Paris
- Corver, N, & Van Riemsdijk, H. (2001). *Semi-lexical Categories: The function of content words and the content of function words*, Berlin, De Gruyter Mouton
- El Moujahid, El. (1997). *Grammaire Générative du berbère : Morphologie et syntaxe du nom en tachelhit*, Publications de la FLSH, Série Thèses et Mémoires 38, (Rabat)
- Guerssel, M. (1987). *The Status of Lexical Category Preposition in Berber: implications for the Nature of the Construct State*, In *Studies in Berber*

- Syntax, ed. Hale, Ken, Cambridge, Mass, Center for Cognitive Science, MIT, 159-190
- Grimshaw, J. (2005). *Words and structure*, CLSI Publications, Stanford, California
- Jackendoff, R. (1977). *X-bar Syntax: A Study of Phrase Structure*, Cambridge, Mass, MA, Publications de MIT
- Kossmann, M. (2000). *Esquisse grammaticale du rifain oriental*, Editions Peeters, Paris-Louvain
- Mardale, A. (2009). *Les prépositions fonctionnelles du roumain : Études comparatives sur le marquage casuel*, L'Harmattan. Paris
- Riemsdijk, H-C. (1990). *Functional preposition*. In *Unity in Diversity, mélanges offerts à Simon C. Dik*, Dordrecht, Foris, 229-241